

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE
Le 1^{er} avril 2026

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse siège en séance ordinaire ce 1^e jour du mois d'avril 2026 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents à cette séance les conseillers suivants :

Monsieur Michel Labbé	Monsieur Frédéric Bonin
Monsieur Yvon Morin	Monsieur Alex Chabot
Monsieur Stéphane Leblond	Madame Brigitte Claveau

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

RÉS. : 2604-043

ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

Et RÉSOLU, que l'ordre du jour suivant soit adopté avec varia ouvert et en reportant le point 5.4 à une séance ultérieure :

- 1.- Moment de réflexion;
- 2.- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.- Procès-verbaux :
 - 3.1 Discussion et adoption du procès-verbal du 4 mars 2026;
- 4.- Administration et gestion financière :
 - 4.1 Comptes à payer;
 - 4.2 Adoption du rapport de l'auditeur et du rapport financier 2025;
 - 4.3 Autorisation signature – SAAQ;
 - 4.4 Adoption règlement n° 318-2026;
 - 4.5 Jumelage administratif entre les écoles du Tremplin et l'Éveil;
- 5.- Voirie et enlèvement de la neige :
 - 5.1 Rapport du coordonnateur des travaux municipaux;
 - 5.2 Demande de subvention à madame Stéphanie Lachance – Travaux de voirie;
 - 5.3 Débroussaillage des bords de chemins;
 - 5.4 Dynamitage Développement Chabot terrain # 132-136 du Sous-Bois;
- 6.- Sécurité publique et protection incendie :
- 7.- Hygiène du milieu :
 - 7.1 Mandat à Stantec Experts-conseils ltée. – Mise à jour et approbation de l'attestation d'assainissement;
- 8.- Aménagement, urbanisme et inspection :
 - 8.1 Adoption règlement n° 317-2026;
- 9.- Loisirs et culture :
 - 9.1 Emploi étudiant piscine et terrain de jeux;
- 10.- Correspondance et demandes adressées au Conseil municipal :
- 11.- Varia
- 12.- Période de questions :
- 13.- Levée de la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-044

PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2026

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2026 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-045

COMPTES À PAYER

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin

Et RÉSOLU, que soit adoptée la liste des comptes à payer fournie aux membres du Conseil, par le Directeur général, en date du 1^{er} avril 2026.

▪ Administration	38 697,77 \$
▪ Sécurité publique	6 556,35 \$
▪ Transports	75 770,85 \$
▪ Hygiène du milieu	18 126,33 \$
▪ Quote-part	133 311,34 \$
▪ Urbanisme	339,30 \$
▪ Loisirs et culture	9 080,28 \$
▪ Immobilisation	44 934,65 \$

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Yvon Morin
Et RÉSOLU, d'accepter le rapport financier 2025 tel que présenté par Jean Morissette associé, certification de Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

AUTORISATION SIGNATURE- SAAQ

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et RÉSOLU, que la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse autorise monsieur Patrick Côté, directeur général et greffier-trésorier, à signer les chèques et tous autres documents, de nature administrative, de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse.

Qu'il soit autorisé à être le gestionnaire principal et le répondant auprès de la Société de l'Assurance automobile du Québec (SAAQ).

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 318-2026
ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
ET RÉSOLU, d'adopter le règlement 318-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

JUMELAGE ADMINISTRATIF ENTRE LES ÉCOLES DU TREMPLIN ET L'ÉVEIL

CONSIDÉRANT que le projet de jumelage administratif envisagé par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud regrouperait la gestion de deux écoles distinctes sous une même direction;

CONSIDÉRANT que depuis l'année scolaire 2024-2025 la direction de l'école doit désormais assumer la gestion de trois écoles;

CONSIDÉRANT que la fusion pourrait ne pas répondre adéquatement aux besoins spécifiques de chaque école et de leur environnement;

CONSIDÉRANT que les nombreux changements de direction des dernières années et l'absence actuelle d'une direction désignée pour l'année à venir ne permettent pas d'assurer un leadership stable, rassurant et pleinement informé des réalités du milieu;

CONSIDÉRANT que les écoles concernées présentent des contextes, des cultures organisationnelles et des besoins distincts, et qu'une centralisation trop rapide pourrait entraîner des enjeux pédagogiques, organisationnels et humain imprévus;

CONSIDÉRANT que la stabilité constitue un facteur déterminant pour la réussite éducative et le bien-être des élèves;

En CONSÉQUENCE,

il est PROPOSÉ par : Madame Brigitte Claveau
ET RÉSOLU, d'appuyer le Conseil d'établissement de l'école du Tremplin de Saint-Lazare dans leurs démarches auprès du Conseil d'administration du Centre de service scolaire de la Côte-du-Sud pour que toute décision soit reportée afin de permettre une démarche complète, réfléchie et responsable.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**DEMANDE DE SUBVENTION À MADAME STÉPHANIE LACHANCE
TRAVAUX DE VOIRIE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Frédéric Bonin
Et RÉSOLU, que la municipalité demande une subvention à madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse et adjointe parlementaire du ministre de la Famille, dans le cadre du Projet particulier d'amélioration pour circonscription électorale (PPA-CE) pour l'exercice financier 2025 pour des travaux à être effectués dans les rangs 4, 5 et 6 Est et Ouest de même que les rangs 7 Ouest, 8 Est et 9 Est ainsi que le Petit-Buckland.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-051

DÉBROUSSAILLAGE DES BORDS DE CHEMINS

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé
Et RÉSOLU, de retenir les services de Débroussaillage DSL Multi-services inc. pour le fauchage des bords de chemins au tarif horaire de 145,00\$ de l'heure plus taxes.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-052

MISE À JOUR ET APPROBATION DE L'ATTESTATION D'ASSAINISSEMENT MUNICIPALE

il est PROPOSÉ par : Monsieur Yvon Morin
Et RÉSOLU, que la Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse mandate Stantec Experts-conseils Ltée pour l'accompagner dans la mise à jour et l'approbation de l'attestation d'assainissement municipale à la suite du préavis transmis par le MELCCFP, et ce, au coût approximatif de 7 500,00\$ plus taxes selon les taux d'honoraires fournies.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-053

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 317-2026 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAIN SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
Et RÉSOLU, d'adopter le règlement n° 317-2026 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉS. : 2604-054

EMPLOI ÉTUDIANT PISCINE ET TERRAIN DE JEUX

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alex Chabot
Et RÉSOLU, de procéder à l'embauche de Coralie Goulet, Marie-Soleil Fradette, Océane Létourneau, Élie-Gabrielle Perron et Estéban Nicol-Dumas pour les emplois étudiant à la piscine selon les ententes établies;

De procéder à l'embauche de Laurence Ferland, Rose-Marie Laverdière, Chloé Chalifoux, Alyson Carbonneau et Amy-Rose Asselin pour les emplois étudiant aux terrains de jeux selon les ententes établies;

Que le maire, monsieur Martin J. Côté et le directeur général, monsieur Patrick Côté, soient autorisés à signer les contrats de travail.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CERTIFICAT DU GREFFIER-TRÉSORIER

Je, soussigné, Patrick Côté, directeur général et greffier-trésorier de ladite municipalité, certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites et projetées par ce Conseil de la susdite municipalité.

J'ai signé à Saint-Lazare, ce mercredi 1^{er} avril 2026.

Patrick Côté
Directeur général et greffier-trésorier

RÉS. : 2604-055

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond
Et RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h17.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Martin J. Côté, maire

Patrick Côté, directeur général